

CHARTRE D'ENGAGEMENT

LABEL ENTREPRISES RSE DES SABLES D'OLONNE

Le Label Entreprises RSE des Sables d'Olonne est né de la volonté commune à EDO, l'Office du Tourisme, l'Office du Commerce et de l'Artisanat, Les Plesses et l'Agglomération des Sables d'Olonne représentée par la SEM les Sables d'Olonne Développement, de valoriser les démarches environnementales et sociétales des entreprises locales.

1. Préambule

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est définie par la Commission Européenne comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ».

Les organisations qui s'engagent à mettre en place des actions en faveur du développement durable et qui cherchent à exercer un impact positif sur la société pratiquent la RSE dans une démarche d'amélioration continue.

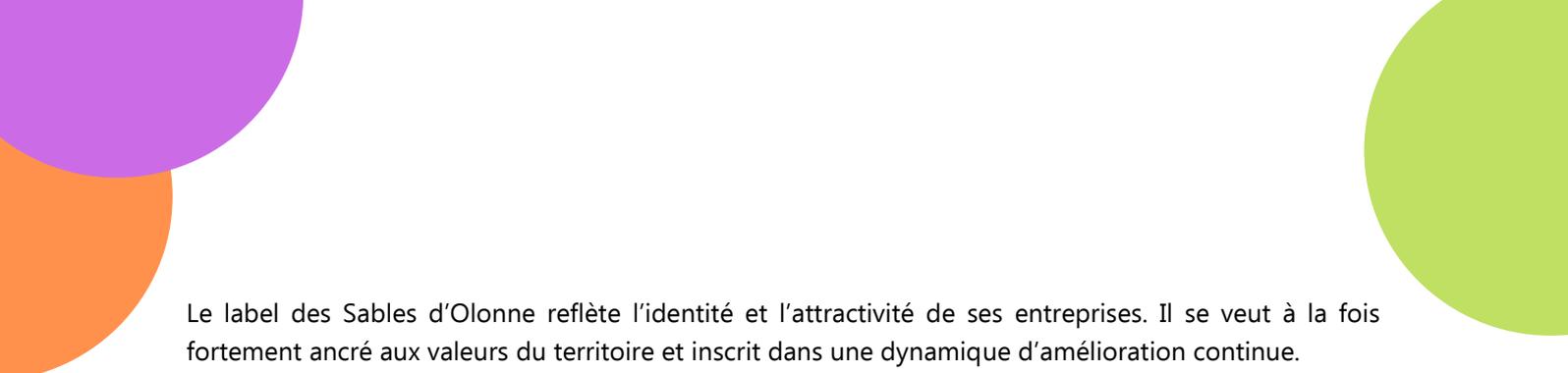
Une politique RSE devient non seulement un gage de bonnes pratiques mais elle développe aussi l'attractivité des entreprises. Une gouvernance responsable, la prise en compte de la QVT (qualité de vie au travail), les éco-gestes, l'ancrage territorial ... sont autant d'atouts pour cocher les critères d'une marque employeur recherchée par les nouveaux talents.

La présente charte souligne les enjeux et les vertus de la responsabilité sociétale des entreprises pour tous les acteurs économiques de l'agglomération des Sables d'Olonne. Elle engage les candidats au label dans une démarche d'amélioration continue et de respect des bonnes pratiques, conformément aux exigences du référentiel et de la communauté concernée.

2. Objectifs du Label Entreprises RSE des Sables d'Olonne

Fruit d'une collaboration entre les acteurs économiques et l'Agglomération des Sables d'Olonne, le label RSE territorial des Sables d'Olonne exprime plusieurs ambitions :

- Faire du territoire des Sables d'Olonne Agglomération une référence en matière de RSE.
- Valoriser les acteurs engagés ou souhaitant s'engager dans un processus de labellisation.
- Sensibiliser et initier les entreprises aux enjeux de la RSE.
- Faire adhérer à un projet commun.



Le label des Sables d'Olonne reflète l'identité et l'attractivité de ses entreprises. Il se veut à la fois fortement ancré aux valeurs du territoire et inscrit dans une dynamique d'amélioration continue.

3. Intérêts de la labellisation

La démarche d'engagement dans le processus de labellisation (plus de détails dans le règlement) donne lieu à plusieurs avantages :

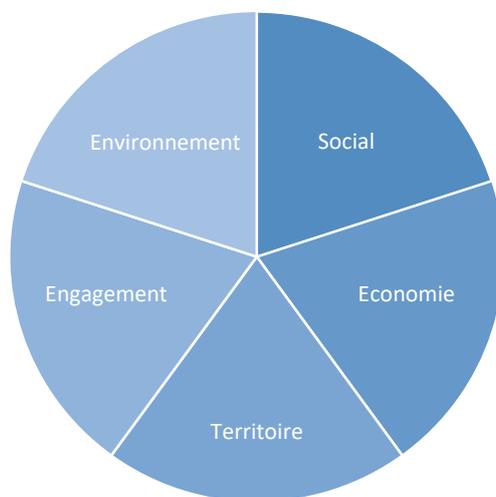
- L'occasion d'être accompagné par des experts dans la mise en place ou consolidation d'une politique RSE.
- Un co-financement à 50% de l'audit de labellisation entre la SEM Les Sables d'Olonne Développement et l'entreprise bénéficiaire.
- Une mise en lumière des bonnes pratiques en interne et auprès des parties prenantes.
- Un kit de communication.
- L'intégration d'un réseau qui offre des clés pour l'amélioration continue au travers des partages d'expériences.
- Participation à des événements RSE (conférences, réunions thématiques ...).
- Une marque employeur plus qualitative au regard des collaborateurs actuels et futurs, clients, fournisseurs et de l'ensemble des partenaires.

4. Présentation du référentiel

Le référentiel est le résultat du travail mené conjointement entre Les Sables d'Olonne Développement, ses partenaires.

L'évaluation du niveau de maturité des entreprises en matière de RSE a pour vocation la valorisation des bonnes pratiques et la mise en évidence du potentiel de progression.

Le référentiel couvre les 5 thématiques de la RSE, déclinées en sous-thèmes dans lesquels entrent les actions (des exemples seront communiqués sans que la liste ne soit exhaustive).



5. Caractéristiques du Label Entreprises RSE des Sables d’Olonne

Dès lors qu’une entreprise s’engagera dans le processus de labellisation, par la signature de la présente charte, elle sera considérée comme volontaire et active pour progresser en matière de RSE. Le Label Entreprises RSE des Sables d’Olonne vise à encourager et valoriser cette dynamique. Pour cette raison, chaque entreprise candidate obtiendra un niveau de label reflétant sa maturité RSE. A la fin du parcours de labellisation, après audit appuyé sur le référentiel traduit en grille d’évaluation, l’entreprise se verra décerner un des 3 niveaux suivants : Sensibilisée, Engagée ou Experte.



6. Engagements de l'entreprise candidate

En tant qu'acteur économique engagé dans une démarche portée par les Sables d'Olonne Agglomération, l'entreprise devra agir en faveur de la philosophie du label et de la communauté de labellisés :

- Respecter le processus de labellisation et ses requis (dossiers de candidatures complets, présentation des documents demandés par l'auditeur, etc.).
- Traduire son engagement par des actes concrets inscrivant sa responsabilité sociétale dans une démarche d'amélioration continue.
- Mettre en œuvre des actions supplémentaires pour faire progresser son niveau de maturité RSE durant toute la durée de validité du label.
- Mettre en place une veille RSE
- Communiquer et valoriser en interne et en externe le Label Entreprises RSE des Sables d'Olonne.
- Mettre en évidence le logo du label (communication numérique, supports papiers, vitrine, ...).
- Utiliser les éléments de communication transmis sans les modifier.
- Retirer les mentions et éléments de communication faisant référence au label au-delà des 3 années de validité (en cas de non-renouvellement).
- Participer aux événements.
- Prendre part au réseau en échangeant avec les autres labellisés sur les bonnes pratiques.

Fait le :

Signature du représentant de l'entreprise, précédé de la mention « lu et approuvé » :